

RESOLUTIONS ADOPTEES

FINACorp OBLIGATAIRE SICAV

**Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001**

Siège Social : Rue du lac Loch Ness-1053-Les Berges du Lac Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 05 Mai 2010

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009, l'Assemblée à l'unanimité de ses membres approuve dans leur intégralité et tels qu'ils sont présentés les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2009 ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumés dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de ses membres la distribution de l'intégralité des sommes distribuables qui s'élèvent à 205.293,417 DT.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 4,108 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 17 Mai 2010.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale à l'unanimité de ses membres donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2009.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence aux membres du conseil d'Administration à un montant de 1000 Dinars net par administrateur présent.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire à l'unanimité de ses membres confère au porteur d'une copie ou extrait du procès verbal des présentes, tous pouvoirs pour accomplir les formalités légales requises.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.